

FRENCH**art**FUND

**REVUE DE PRESSE**

**INOCAP**Gestion





**ENTREPRISES**

# FrenchArtFund, le premier fonds d'investissement dans l'art agréé par l'AMF

**MARCHÉ DE L'ART**

**Olivier Bourdelas, patron d'Inocap Gestion, lance un fonds d'investissement ambitieux dans l'art.**

*Martine Robert et Anne-Sophie Vion*

C'est une première : l'Autorité des marchés financiers vient de donner son feu vert pour lancer un fonds d'investissement dans l'art, FrenchArtFund, après une longue procédure d'instruction. L'initiative en revient à Olivier Bourdelas, collectionneur depuis vingt ans mais aussi fondateur en 2007 d'Inocap Gestion, une entreprise déjà mécène d'institutions culturelles françaises et engagée dans un programme d'acquisitions de jeunes artistes.

A cinquante-huit ans, Olivier Bourdelas, par ailleurs administrateur de la Maison européenne de la photographie ou de la fondation Neufville OBC pour les arts visuels, établit un pont entre son métier et sa passion. « Depuis vingt-cinq ans, je gère des fonds d'investissement. Désormais, je le ferai aussi dans l'art. En Angleterre, aux Etats-Unis, en Italie, en Suisse, au Luxembourg, il existe ce type de fonds, mais ils n'ont pas ce genre d'agrément », explique l'entrepreneur, qui s'est fait aider par KPMG et par la banque Oddo.

Il va tout spécialement renforcer son équipe au sein d'Inocap Gestion, laquelle va passer de 17 à 22 collaborateurs, avec la création d'un département consacré à l'art. FrenchArtFund sera composé à 70 % d'œuvres.

**Des valeurs sûres**

« Ce seront des œuvres d'après-

guerre, majoritairement des peintures, de 150.000 à 500.000 euros, réalisées par des artistes occidentaux du Top 500 mondial, avec un portefeuille de 40 à 50 œuvres », explique le collectionneur.

C'est-à-dire des artistes déjà représentés par des galeries internationales et ayant un solide second marché (Soulages, Damien Hirst, Gerhard Richter...), mais aussi des talents plus émergents repérés par des marchands influents et bénéficiant d'une actualité muséale, porteurs de potentielles plus-values. Entreposées dans l'entreprise spécialisée dans le stockage LP Art, les œuvres seront prêtées pour des expositions afin de les valoriser. Les 30 % restants seront des actions d'entreprises cotées, en lien avec l'art (Artprice, LVMH, le Groupe Chargeurs...). « L'art est un placement plaisir et un actif tangible, une valeur refuge pendant les périodes de crise et d'inflation », insiste Olivier Bourdelas.

**Un ticket d'entrée à... 100.000 euros**

Jusqu'ici, ce type de placement se heurtait au coût d'acquisition élevé, à l'opacité du marché, à la complexité en termes d'authentification, de maintenance, d'entreposage, et restait l'apanage des grandes fortunes. FrenchArtFund veut démocratiser l'investissement dans l'art, et offrir des accès privilégiés à des expositions, foires, galeries, ateliers.

Le ticket d'entrée reste toutefois

élevé – 100.000 euros – et le profil de client attendu investira plutôt 500.000 euros, avec l'objectif d'atteindre les 20 à 40 millions d'actifs gérés. La durée du fonds sera de 7 ans et demi à 9 ans, selon le marché. Pour sortir avant le terme, il faudra trouver un repreneur.

« Nombre de mes clients habituels sont intéressés pour diversifier leur patrimoine, vers des produits apportant du sens. Nous espérons 7 % de rendement, ce qui correspond au taux de croissance des profits des entreprises dans le monde », poursuit celui qui, au sein d'Inocap Gestion, gère pour 700 millions d'actifs. La performance de ce type d'investissement n'est toutefois pas garantie.

Avec 53 millions de millionnaires et plus de 2.100 milliardaires dans le monde, en progression de 53 % sur cinq ans, il n'y a jamais eu autant de capitaux investis dans l'art, surtout contemporain. En quinze ans, plus de 10.000 musées ont été créés. Pas étonnant que la finance se rapproche davantage de l'art, à l'instar du fonds Colony, qui a mis la main sur la méga-galerie Perrotin, de la société de gestion Vesper, entrée au capital de Drouot, et de la maison de ventes-Bonhams, racheté en 2018 par le fonds anglais Epiris. ■

### Il a dit



« Ce seront des œuvres d'après-guerre, majoritairement réalisées par des artistes occidentaux du Top 500 mondial. »

**OLIVIER BOURDELAS**  
Patron d'Inocap Gestion

DR





MARCHÉ

## Le FrenchArtFund vise 20 millions en 2024

Olivier Bourdelas est un collectionneur d'art moderne et contemporain depuis plus de 20 ans. Il est aussi le fondateur d'INOCAP Gestion (créée en 2007), société de gestion de portefeuilles indépendante qui opère en gestion collective (abritant cinq fonds d'investissement) et en gestion privée, pour une enveloppe globale de 700 millions d'euros d'actifs. Il élargit aujourd'hui le champ de sa gestion d'actifs au domaine de l'art en lançant le FrenchArtFund, premier fonds d'investissement dédié au marché de l'art en France, régulé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). « Si les Anglo-Saxons ont brisé depuis longtemps le tabou de l'art-argent, les Français n'avaient pas encore cette possibilité », déclare-t-il dans une vidéo de présentation de ce nouveau produit, qui

a vocation à « mettre de l'émotion dans le portefeuille des clients ». Initiative innovante, mais inscrite dans le prolongement de sa passion pour l'art qu'il affirme depuis dix ans à travers sa société, mécène des Franciscaines de Deauville et de la Maison européenne de la photographie, ainsi que de la création contemporaine par le biais d'un programme d'acquisition d'œuvres d'art. Au sein de ce fonds (composé de cinq experts), 60 % des actifs seront investis dans l'achat d'œuvres d'art moderne et contemporain d'une valeur comprise entre 150 000 et 500 000 euros, 30 % dans des actions de sociétés internationales cotées en Bourse réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art et l'artisanat (telles que Chargeurs ou LVMH) et 10 % en liquidités. « Dans le domaine de la finance, ce fonds est très innovant, car contrairement aux club deals, il opère dans un cadre régulé et s'adresse à l'épargne des Français », explique Anne-Hélène Decaux. Ancienne senior sales manager chez Gagolian, après

avoir été la directrice du département d'après-guerre et contemporain chez Sotheby's Paris, elle est aussi la présidente de l'association Thanks for Nothing. Experte dans l'art du XX<sup>e</sup> siècle, elle vient de rejoindre le FrenchArtFund pour en gérer les actifs artistiques à risque faible : « Nous nous concentrerons uniquement sur des artistes modernes et contemporains cotés, principalement européens et américains d'après-guerre. » Uniquement du second marché très sûr donc, ou bien du premier marché très établi ayant déjà un solide second marché. Avec un ticket d'entrée à 100 000 euros, ce fonds mise sur un rendement annuel à 7 %. L'idée étant de valoriser au mieux ces œuvres d'art sur la durée (par le biais de restauration, de prêts pour des expositions muséales, etc.) avant leur revente. Pour l'instant, le temps est à la levée de fonds avec un objectif à 20 millions d'euros pour 2024.

**JULIE CHAIZEMARTIN**

## Inocap Gestion s'ouvre à l'art

La société de gestion met sur les rails French Art Fund, le premier fonds régulé dédié au marché de l'art contemporain en France. Le ticket d'entrée a été fixé à 100000 euros.



Jan. 28, 2016 - London, UK - London, UK. "Le Miroir" by Paul Delvaux (est. 5.5-7.5m), on display at Sotheby's preview of its upcoming Impressionist, Modern & Surrealist art sale on 3 February featuring works by some of the most important artists of the 20th century. The combined total of the evening sale is expected to exceed 100m. - London News Pictures/ZUMA/REA/London News Pictures/ZUMA/REA

Inocap Gestion veut faire rimer investissement et émotion. La société de gestion positionnée sur l'investissement dans les PME et ETI françaises et européennes structure un nouveau fonds régulé sur le marché de l'art, une première en France. Ce fonds professionnel spécialisé baptisé French Art Fund sera géré par une équipe de cinq spécialistes, y compris Olivier Bourdelas, le président d'Inocap Gestion.

La stratégie d'investissement de ce premier fonds sera répartie entre deux principaux moteurs de performance. D'une part, 60% du portefeuille sera constitué par l'achat d'oeuvres d'art réalisées par des artistes du vingtième siècle qui ont un solide second marché. Le sourcing se fera par les galeries, les marchands, les courtiers, les maisons de vente et les particuliers. Le prix d'achat sera, notamment, évalué sur la base de données statistiques. Il sera compris entre 150000 et 500000 euros. Ensuite, 30% du fonds sera constitué d'actions de sociétés cotées qui réalisent tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art. Enfin, le solde prendra la forme de liquidités (OPCVM obligataires et placements monétaires, dépôt à terme, compte à terme).

Le ticket d'entrée sur ce fonds professionnel spécialisé mixte a été fixé à 100000 euros avec une période de commercialisation jusqu'au 30 juin prochain. Cette dernière pourra être étendue jusqu'à la fin de l'année. L'objectif de levée fixé par Inocap Gestion se situe entre 30 et 40 millions d'euros.

## **INOCAP Gestion - Lancement du FrenchArtFund. Entretien avec Olivier Bourdelas**

**INOCAP Gestion lance le premier fonds dédié au marché de l'art en France dans un cadre régulé. Dans un cadre inédit aux Franciscaines, Deauville, la journaliste Stéphanie Renouvin interview Olivier Bourdelas, fondateur d'INOCAP Gestion.**

Dans un monde bouleversé et en quête de repères, les épargnants cherchent plus que jamais à diversifier leur patrimoine et investir dans des actifs tangibles. Placer une partie de son épargne dans un fonds Art permet de concilier des objectifs de diversification et de rendement tout en ayant un impact positif.

Contrairement aux Anglo-Saxons qui ont financiarisé le marché de l'art depuis de longues années, et en l'absence d'une solution régulée, les français n'ont jusqu'à présent pas eu accès à cette classe d'actifs.

Grâce au FRENCHARTFUND, premier fonds régulé dédié au marché de l'art en France, il est désormais possible d'investir dans l'art de manière simple, efficace et impactante.

Pour mettre en place et déployer cette activité, nous avons constitué un département composé de cinq spécialistes cumulant plus de 70 ans d'expérience dans les plus grandes maisons, possédant des compétences complémentaires et partageant les mêmes valeurs. Ce département bénéficiera par ailleurs du soutien des dix-sept autres collaborateurs d'INOCAP Gestion.

Pensé par Olivier Bourdelas, fondateur d'INOCAP Gestion, le FRENCHARTFUND est un Fonds Professionnel Spécialisé mixte s'appuyant sur deux moteurs de performances. Deux tiers de l'actif du fonds est investi dans des oeuvres d'art modernes et contemporaines estimées entre 150 000 et 500 000 Euros. Un tiers est placé dans des actions d'entreprises internationales cotées réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art.

L'investissement minimum est fixé à 100 000 Euros. Il est disponible à la souscription à partir du 01/02/2024.

## Inocap Gestion lance le premier fonds régulé dédié au marché de l'art

Dans un monde bouleversé et en quête de repères, les épargnants cherchent plus que jamais à diversifier leur patrimoine et investir dans des actifs tangibles. Placer une partie de son épargne dans un fonds Art permet de concilier des objectifs de diversification et de rendement tout en ayant un impact positif.



Contrairement aux Anglo-Saxons qui ont financiarisé le marché de l'art depuis de longues années, et en l'absence d'une solution régulée, les français n'ont jusqu'à présent pas eu accès à cette classe d'actifs.

Grâce au FRENCHARTFUND, premier fonds régulé dédié au marché de l'art en France, il est désormais possible d'investir dans l'art de manière simple, efficace et impactante.

Pour mettre en place et déployer cette activité, nous avons constitué un département composé de cinq spécialistes cumulant plus de 70 ans d'expérience dans les plus grandes maisons, possédant des compétences complémentaires et partageant les mêmes valeurs. Ce département bénéficiera par ailleurs du soutien des dix-sept autres collaborateurs d'INOCAP Gestion.

Pensé par Olivier Bourdelas, fondateur d'INOCAP Gestion, le FRENCHARTFUND est un Fonds Professionnel Spécialisé mixte s'appuyant sur deux moteurs de performances. Deux tiers de l'actif du fonds est investi dans des oeuvres d'art modernes et contemporaines estimées entre 150 000 et 500 000 Euros. Un tiers est placé dans des actions d'entreprises internationales cotées réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art.

L'investissement minimum est fixé à 100 000 Euros. Il est disponible à la souscription à partir du 01/02/2024.

Vidéo :

[https://www.clubpatrimoine.com/contenus/inocap-gestion-premier-fonds-regule-marche-art?utm\\_source=Club+Patrimoine&utm\\_campaign=818a327c81-Newsletter\\_01\\_02\\_2024&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_273d2aa0d8-818a327c81-55286633](https://www.clubpatrimoine.com/contenus/inocap-gestion-premier-fonds-regule-marche-art?utm_source=Club+Patrimoine&utm_campaign=818a327c81-Newsletter_01_02_2024&utm_medium=email&utm_term=0_273d2aa0d8-818a327c81-55286633)



## Avec ce fonds, les français ont (enfin) un accès "simple" au marché de l'art...

*Inocap Gestion lance le premier fonds dédié au marché de l'art en France dans un cadre régulé.*

Contrairement aux Anglo-Saxons qui ont financiarisé le marché de l'art depuis de longues années, et en l'absence d'une solution régulée, **les français n'ont jusqu'à présent pas eu accès à cette classe d'actifs** .

Pensé par **Olivier Bourdelas** , fondateur d' **INOCAP Gestion** , le **FRENCHARTFUND** est le premier Fonds régulé dédié au marché de l'art en France.

Vidéo: <https://www.h24finance.com/news-17812.html>



## INOCAP gestion lance le premier fonds dédié au marché de l'art en france dans un cadre régulé

Dans un monde bouleversé et en quête de repères, les épargnants cherchent plus que jamais à diversifier leur patrimoine et investir dans des actifs tangibles. Placer une partie de son épargne dans un Fonds Art permet de concilier des objectifs de diversification et de rendement tout en ayant un impact positif.

Contrairement aux Anglo-Saxons qui ont financiarisé le marché de l'art depuis de longues années, et en l'absence d'une solution régulée, les français n'ont jusqu'à présent pas eu accès à cette classe d'actifs.

video: <https://www.fibee.fr/inocap-gestion-lance-le-premier-fonds-dedie-au-marche-de-lart-en-france-dans-un-cadre-regule/>

Grâce au **FRENCH ART FUND**, premier Fonds régulé dédié au marché de l'art en France, il est désormais possible d'investir dans l'art de manière simple, efficace et impactante. Pour mettre en place et déployer cette activité, nous avons constitué un département composé de cinq spécialistes cumulant plus de 70 ans d'expérience dans les plus grandes maisons, possédant des compétences complémentaires et partageant les mêmes valeurs. Ce département bénéficiera par ailleurs du soutien des dix-sept autres collaborateurs d'**INOCAP** Gestion.

Pensé par Olivier Bourdelas, fondateur d'**INOCAP** Gestion, le **FRENCH ART FUND** est un Fonds Professionnel Spécialisé mixte s'appuyant sur deux moteurs de performances. Deux tiers de l'actif du Fonds sont investis dans des oeuvres d'art moderne et contemporain estimées entre

150 000 et 500 000 Euros. Un tiers est placé dans des actions d'entreprises internationales cotées réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art.

L'investissement minimum est fixé à 100 000 euros. Il est disponible à la souscription à partir du 01/02/2024.

## Inocap Gestion lance FrenchArtFund, premier fonds dédié au marché de l'art agréé par l'AMF

INOCAP Gestion, société de gestion de portefeuilles indépendante vient de lancer FrenchArtFund, le premier fonds d'investissement dédié au marché de l'art agréé par l'AMF. Ouvert à la souscription depuis ce 1er février, l'investissement minimum est fixé à 100 000 euros.

# FRENCH**art**FUND

by **INOCAP**Gestion

Pensé par [Olivier Bourdelas](#), fondateur d'INOCAP Gestion, le FRENCHARTFUND est un Fonds Professionnel Spécialisé mixte s'appuyant sur deux moteurs de performances. Deux tiers de l'actif du Fonds sont investis dans des oeuvres d'art moderne et contemporain estimées entre 150 000 et 500 000 Euros. Un tiers est placé dans des actions d'entreprises internationales cotées réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art. L'investissement minimum est fixé à 100 000 euros. Il est disponible à la souscription à partir du 01/02/2024.

Pour déployer cette activité, Inocap Gestion a développé un département constitué de 5 spécialistes qui bénéficiera du soutien des 17 autres collaborateurs d'Inocap.

Dans un article des Echos, Olivier Bourdelas a cité Artprice by Artmarket comme référence. Aussi Artprice a publié un communiqué de presse ce lundi 5 février après s'être entretenu avec Olivier Bourdelas afin de vérifier que les deux entités partageaient bien la même vision du monde de l'art.

" Je félicite Olivier Bourdelas pour la création du FrenchArtFund, le premier fonds d'investissement dans l'art régulé par l'AMF. Ce lancement corrobore en tous points nos constats et nos prédictions : la financiarisation du marché de l'art, l'investissement dans l'art comme investissement alternatif et valeur refuge, et l'intérêt des institutions financières. Tout cela n'aurait pas été possible sans la standardisation du marché de l'art et la production d'indices fiables et pérennes produits par Artprice by Artmarket depuis 1997, et qui fournissent désormais des données et indices à valeur ajoutée au FrenchArtFund.

Nous suivrons de près les progrès du FrenchArtFund avec un vif intérêt. Compte tenu de la connaissance approfondie du fondateur du Marché de l'Art et de sa réussite remarquable dans le monde de la finance grâce à Inocap Gestion, qui gère 700 millions d'euros d'actifs, ce lancement impressionnant ne fait qu'ajouter à notre attente.

La place financière parisienne devrait saluer cette initiative intelligente qui confirme la montée en puissance de la France sur le Marché de l'Art mondial ces dernières années, devenant numéro 1 des pays européens en 2023 avec plus d'un milliard de dollars de chiffre d'affaires. De plus, Christie's et Sotheby's appartiennent à des Français, respectivement à François Pinault et Patrick Drahi. " relate Thierry Ehrmann, fondateur et CEO d'Artprice.



Olivier Bourdelas : « Avec 53 millions de millionnaires et 2 153 milliardaires dans le monde (en hausse de 53 % sur 5 ans), il n'y a jamais eu autant de capitaux investis dans le marché de l'art. L'art, et notamment l'art contemporain, permet de se différencier tout en diversifiant son patrimoine. Depuis 2007, près de 750 musées sont créés chaque année dans le monde. En dix-sept ans, cela fait plus de 10 000. »

L'art pourrait s'envisager comme une valeur refuge en période de crise et d'inflation.

Olivier Bourdelas collectionne les oeuvres d'art depuis 20 ans les oeuvres d'artistes de toutes origines. Donateur du Centre Georges Pompidou, il est aussi membre du conseil d'administration de diverses instances culturelles comme la Maison Européenne de la Photographie et la Fondation d'entreprise Neuflyze OBC.

FrenchArtFund se concentrera principalement sur les artistes du Artprice Global Top 500 (en termes de chiffre d'affaires annuel des enchères). Ces oeuvres seront principalement des peintures réalisées par des artistes d'après-guerre et contemporains dans une fourchette de prix comprise entre 150 et 500 000€.

## Un fonds régulé pour investir dans l'Art en France, une première



© stock.adobe.com

FRENCHARTFUND, le premier Fonds régulé dédié au marché de l'art en France, permet d'investir dans l'art de manière simple, efficace et impactante.

### Où acheter ou vendre de l'or métal ?

Il est primordial de s'adresser à un **professionnel renommé pour toute acquisition ou vente d'or métal**. Les arnaques étant malheureusement nombreuses sur ce marché de l'or. Il est désormais possible d'acquérir de l'or métal en ligne, de façon sécurisée. De notre côté, nous recommandons de vous adresser à un professionnel ayant pignon sur rue. Ainsi la [maison Godot & Fils](#), exerce depuis 1933. Cette entreprise est l'**expert français du négoce des métaux précieux et de la numismatique**, et l'une des plus anciennes enseignes françaises sur le marché de l'or et de l'argent. Une valeur sûre !

### Fonds Art : une nouveauté en France

Dans un monde bouleversé et en quête de repères, les épargnants cherchent plus que jamais à diversifier leur patrimoine et investir dans des **actifs tangibles**. Placer une partie de son épargne dans un Fonds Art permet de concilier des objectifs de diversification et de rendement tout en ayant un impact positif. Contrairement aux Anglo-Saxons qui ont financiarisé le marché de l'art depuis de longues années, et en l'absence d'une solution régulée, les français n'ont jusqu'à présent pas eu accès à cette classe d'actifs.

### FRENCHARTFUND



Grâce au FRENCHARTFUND, premier Fonds régulé dédié au marché de l'art en France, il est désormais possible d'investir dans l'art de manière simple, efficace et impactante. Pour mettre en place et déployer cette activité, nous avons constitué un département composé de cinq spécialistes cumulant plus de 70 ans d'expérience dans les plus grandes maisons, possédant des compétences complémentaires et partageant les mêmes valeurs. Ce département bénéficiera par ailleurs du soutien des dix-sept autres collaborateurs d'INOCAP Gestion.

Pensé par Olivier Bourdelas, fondateur d'INOCAP Gestion, le FRENCHARTFUND est un Fonds Professionnel Spécialisé mixte s'appuyant sur deux moteurs de performances. Deux tiers de l'actif du Fonds sont investis dans des oeuvres d'art moderne et contemporain estimées entre 150 000 et 500 000 euros. Un tiers est placé dans des actions d'entreprises internationales cotées réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art.

**L'investissement minimum est fixé à 100.000 euros (100 parts à 1.000 € la part)** . Il est disponible à la souscription à partir du 01/02/2024.

Visuel indisponible

FrechArtFund (FR001400NHF6) (c) INOCAP

## Investir dans l'art : FrechArtFund (FR001400NHF6), le premier fonds d'investissement sur l'Art, régulé et lancé en France

FRENCHARTFUND, le premier Fonds régulé dédié au marché de l'art en France, permet d'investir dans l'art de manière simple, efficace et impactante.



Investir dans l'art en France : le premier fonds régulé est lancé ! © stock.adobe.com

### [ACTIF TANGIBLE](#)

## Trade Republic : 4 % de rémunération de vos liquidités, bonus de bienvenue

Trade Republic : 4 % brut de rémunération sur vos liquidités non investies en bourse. Aucune obligation d'investir. Offre de parrainage Trade Republic. Investir, dépenser et épargner, avec la nouvelle Carte Trade Republic. Mon code **T34QSS9C** à utiliser pour obtenir votre bonus de bienvenue.

## Fonds Art : une nouveauté en France

Dans un monde bouleversé et en quête de repères, les épargnants cherchent plus que jamais à diversifier leur patrimoine et investir dans des **actifs tangibles**. Placer une partie de son épargne dans un Fonds Art permet de concilier des objectifs de diversification et de rendement tout en ayant un impact positif. Contrairement aux Anglo-Saxons qui ont financiarisé le marché de l'art depuis de longues années, et en l'absence d'une solution régulée, les français n'ont jusqu'à présent pas eu accès à cette classe d'actifs.

## FRENCHARTFUND



Grâce au FRENCHARTFUND, premier Fonds régulé dédié au marché de l'art en France, il est désormais possible d'investir dans l'art de manière simple, efficace et impactante. Pour mettre en place et déployer cette activité, nous avons constitué un département composé de cinq spécialistes cumulant plus de 70 ans d'expérience dans les plus grandes maisons, possédant des compétences complémentaires et partageant les mêmes valeurs. Ce département bénéficiera par ailleurs du soutien des dix-sept autres collaborateurs d'INOCAP Gestion.

Pensé par Olivier Bourdelas, fondateur d'INOCAP Gestion, le FRENCHARTFUND est un Fonds Professionnel Spécialisé mixte s'appuyant sur deux moteurs de performances. Deux tiers de l'actif du Fonds sont investis dans des oeuvres d'art moderne et contemporain estimées entre 150 000 et 500 000 euros. Un tiers est placé dans des actions d'entreprises internationales cotées réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art.

**L'investissement minimum est fixé à 100.000 euros (100 parts à 1.000 € la part).** Il est disponible à la souscription à partir du 01/02/2024.

#### CARACTÉRISTIQUES

• Code ISIN Part A1	FR001400NHF6
• Code ISIN Part A2	FR001400NH91
• Code ISIN Part A3	FR001400NHL4
• Forme juridique	FPS
• Devise	Euros
• Périodicité VL	Semestrielle
• Date de début de la commercialisation	02/02/2024
• Date de Souscription	jusqu'au 31/12/2024
• Durée de vie	7,5 à 9 ans
• Montant de la part	1 000 €
• Investissement initial min. part A1	100 000 €
• Investissement initial min. part A2	500 000 €
• Investissement initial min. part A3	1 000 000 €
• Garantie en capital	Non
• Profil de risque (SRI)	1 2 3 4 <b>5</b> 6 7

#### ADMINISTRATIF

• Société de gestion	INOCAP Gestion SAS
• Commissaires aux comptes	KPMG
• Banque dépositaire	ODDO BHF
• Evalueur comptable	EFA

❗ Les investisseurs qui souscrivent après le premier closing doivent s'acquitter d'une commission de souscription acquise au Fonds, calculée au prorata temporis. Cette prime reflète le fait que les premiers investisseurs ont accepté de souscrire plus tôt.

DATES DE CLOSING		
1er closing		30 juin 2024
2ème closing		30 septembre 2024
3ème closing		31 décembre 2024

#### FRAIS

CATÉGORIE AGRÉGÉE DE FRAIS	ASSIETTE DE FACTURATION	TAUX, BARÈME
• Commission de souscription non acquise au Fonds	Engagement de Souscription	Max. 5%
• Frais de gestion financière	Engagement de Souscription	Parts A1 : 3% Parts A2 : 2,65% Parts A3 : 2,25%
• Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	Actif Net	Maximum 1 % par an
• Frais de constitution	Engagement Total de Souscription	0,50%
• Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	N/A	Ceux facturés au Fonds en cas d'investissement dans des fonds monétaires.
• Commissions de mouvement	N/A	Néant
• Commissions de Surperformance	Actif Net	20% TTC de la performance du Fonds au-delà d'une performance de 7% annualisée sur toute la durée de vie du Fonds

FrechArtFund (FR001400NHF6) © INOCAP